

**BURKINA-FASO**

**SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE**



**Autorité de Régulation  
de la Commande Publique**

---

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE  
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018**

---

**AUTORITE CONTRACTANTE : DIRECTION RÉGIONALE DE L'EAU ET  
DE L'ASSAINISSEMENT DU CENTRE SUD**

N° Réf : 09/18/BB/ARCOP/2020

**GROUPEMENT SYNEX - CMC**



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

[csynex@yahoo.fr](mailto:csynex@yahoo.fr) /[dossyov@yahoo.fr](mailto:dossyov@yahoo.fr) /[secretariat@synexconsulting.bj](mailto:secretariat@synexconsulting.bj)

**SOMMAIRE**

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	5
II.	LETTRE D’OPINION DE L’AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS .....	10
	<b>3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L’ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....</b>	<b>10</b>
	<b>3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L’EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQES ET DES DOCUMENTS ET SUR L’UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....</b>	<b>11</b>
	3.2.1. <i>Commentaire sur l’exhaustivité des marchés communiqués par l’autorité contractante .....</i>	<i>11</i>
	3.2.2. <i>Commentaire sur l’exhaustivité des documents attendus par la mission.....</i>	<i>11</i>
	3.2.3. <i>Commentaire sur l’utilisation des procédures peu ou non compétitives par l’autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	<i>12</i>
	<b>3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES .....</b>	<b>13</b>
	3.3.1. <i>Echantillonnage.....</i>	<i>13</i>
	3.3.2. <i>Phase de préparation du marché .....</i>	<i>13</i>
	a- Contrôles préliminaires d’ordre général .....	13
	b- Préparation du marché .....	14
	3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	<i>14</i>
	a- Respect des conditions spécifiques liées à l’AOR s’il y a lieu .....	14
	b- Respect des conditions spécifiques liées à l’ED (Entente Directe) s’il y a lieu.....	14
	c- Respect des conditions spécifiques liées à l’AOOA (appel d’offres ouvert accéléré) s’il y a lieu .....	14
	d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s’il y a lieu .....	14
	e- Dossier d’appel à concurrence.....	15
	f- Présentation des offres.....	15
	g- Réception des offres .....	15
	h- Ouverture des offres .....	15
	i- Evaluation des offres et attribution.....	16
	j- Approbation des travaux de la CAM.....	16
	k- Signature et approbation du Contrat de marché.....	16
	3.3.4. <i>Phase de l’exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	<i>17</i>
	a- Réception et règlement du marché .....	17
	b- Respect des conditions spécifiques de recours à l’avenant au marché initial s’il y a lieu .....	17
	3.3.5. <i>Commentaire sur les délais de passation et d’exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	<i>17</i>
	<b>3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES.....</b>	<b>17</b>
	<b>3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L’AUTORITE CONTRACTANTE .....</b>	<b>18</b>
	La mission n’a pas eu connaissance de marché ayant fait objet de plainte au titre de la période sous revue.....	18
IV.	ANNEXES.....	19

## **SIGLES ET ABBREVIATIONS**

**AC** : Autorité Contractante  
**AOOA** : Appel d'Offres Ouvert Accéléré  
**AOO** : Appel d'Offres Ouvert  
**AOR** : Appel d'Offres Restreint  
**ARCOP** : Autorité de Régulation de la Commande Publique  
**CAM** : Commission d'Attribution des Marchés  
**CC** : Consultation de Consultant  
**CCAG** : Cahier des Clauses Administratives Générales  
**CCAP** : Cahier des Clauses Administratives Particulières  
**CCTP** : Cahier des Clauses Techniques Particulières  
**DAC** : Dossier d'Appel à Concurrence  
**DAO** : Dossier d'Appel d'Offres  
**DC** : Demande de Cotation  
**DCF** : Demande de Cotation Formelle  
**DCNF** : Demande de Cotation Non Formelle  
**DG-CMEF** : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers  
**DMP** : Direction des Marchés Publics  
**DPA** : Demande de Proposition Allégée  
**DPro** : Demande de Proposition  
**DPx** : Demande de Prix  
**DR-CMEF** : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers  
**ED** : Entente Directe  
**EDS** : Entente Directe Spécifique  
**ISA** : International Standard Audit  
**MI** : Manifestation d'Intérêt  
**N/A** : Non Applicable  
**ORD** : Organe de Règlement des Différends  
**PI** : Prestation Intellectuelle  
**PPM** : Plan de Passation des Marchés Publics  
**PRM** : Personne Responsable des Marchés  
**TDR** : Termes de Référence  
**TTC** : Toutes Taxes Comprises

## **LETTRE INTRODUCTIVE**

---

## I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre Sud (DREA-CSD) a été marquée par la passation de **23 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 346 528 731** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **03 marchés publics** d'une valeur globale de **FCFA 47 696 500**, soit un taux de représentativité de **13,04%** en termes de volume des marchés et **13,76%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
<b>Total Marché</b>	23	346 528 731	03	47 696 500	13,04	13,76

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

**LETTRE D'OPINION**

---

## II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

**Monsieur le Directeur Régional de l'Eau et de l'Assainissement du Centre Sud**

A

**Monsieur le Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2018.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

### **Opinion de l'auditeur**

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<b><u>Commentaires</u></b>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à notre appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 48% des pièces demandées.</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé pour 61% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (DC, EDS, CC). (cf. détail au point 3.2.3)</i>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	<b>06 irrégularités par rapport au code des marchés.</b>

	<u>Commentaires</u>
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	<i>13 cas de non conformités (R1 à R126) par rapport au code des marchés publics.</i>
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance sur le contrôle de la matérialité physique au regard des documents soumis à son appréciation.</i>
Sur le respect des délais	<i>Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect de <b>03</b> délais. (cf. point 3.3.5). Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.</i>

(1) *La mise en place et le fonctionnement de la CRAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.*

**Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021**



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

**SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS**

---

### III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation des organes pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

#### 3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

---

##### 3.1.1. Mise en place de la PRM

*R1 à R3*

##### Observations

La mission est limitée pour apprécier la qualité de la personne habilitée à désigner la PRM du fait de l'inexistence de l'acte de désignation au titre de la période sous revue. Selon l'entretien, la PRM est le Secrétaire Général Régional qui est un administrateur civil. Signalons que la PRM n'est pas au sein de la DREA-CSD.

##### Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de prendre les dispositions idoines pour la désignation d'une PRM suivant un acte administratif.

##### 3.1.2. Organisation de la PRM

*R4 à R10*

##### Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017\_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
  - L'utilisation de sous chemises comme outil de rangement ne paraît efficace aussi bien pour le rangement que la conservation des documents. En effet, celles-ci ne peuvent contenir certaines pièces volumineuses liées à la passation telles que les DAC, les offres de soumissionnaires, etc.
  - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure sur chaque dossier;
- ✓ Non élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (art 9 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID) ;
- ✓ Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Par rapport à l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles de la DREA-CSD tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.

- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), la mission a noté l'existence d'un registre destiné à l'enregistrement des plis des soumissionnaires pour certains marchés de la période sous revue. Toutefois, certaines offres des marchés passés (demande de cotation et entente directe) ne sont pas inscrites dans ledit registre. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.

### **Recommandations**

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandé par les textes en vigueur ;
- la tenue de statistiques sur la passation et l'exécution des marchés ;
- la mise en place d'un manuel de procédures ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP ;
- la tenue respective d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception définitive, les PVs de réunions des organes et l'enregistrement de toutes les offres dans le registre côté, paraphé.

## **3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE**

---

### **3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante**

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à notre appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

### **3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission**

#### **Observations**

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 48%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique en résumé par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

#### **Pièces d'ordre général**

- La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle a priori ;
- Le rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM.

#### **Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché**

##### ***Marché n°1 de l'échantillon***

- La déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CRAM & SCT) ;
- L'acte de désignation des membres de la SCT ;
- L'avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CRAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux ;
- Les lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission Régionale d'attribution des marchés (CRAM) à la Direction Régionale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DR-CMEF) ;
- La réponse à la demande de réception provisoire à l'entrepreneur.

**Marché n°2 de l'échantillon**

- Les lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC ;
- Les demandes de paiement des factures définitives ;
- Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières ;
- Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens).

**Recommandations**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

**3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue**

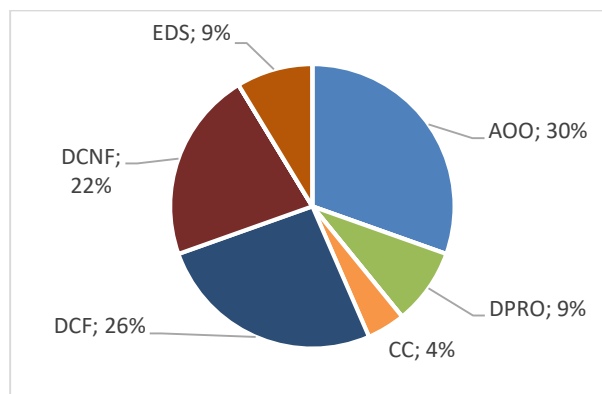
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

**Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure**

Procédures	Nombre	%
AOO	7	30,43
DCF	6	26,09
DCNF	5	21,74
EDs	2	8,70
DPRO	2	8,70
CC	1	4,35
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>100,00</b>

**Source : Nos travaux.**

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2018, l'autorité contractante a utilisé la demande de cotation formelle (DC) et l'entente directe spécifique pour passer respectivement 48% et 09% de ses marchés publics. Rappelons que la procédure d'appel d'offres ouvert qui est la règle a été seulement utilisée pour 39% au titre de la période sous revue.

### 3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

#### 3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés sélectionnés	Montant des marchés sélectionnés
AOO	1	30 798 000
EDs	1	14 900 000
DCF	1	1 998 500
Total sélectionné	3	47 696 500
Total communiqué	23	346 528 731
%	<b>13,04</b>	<b>13,76</b>

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **trois (03) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 47 696 500**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées sur les différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

#### 3.3.2. Phase de préparation du marché

##### a- Contrôles préliminaires d'ordre général

**RI à R8**

#### Observations

La mission a relevé :

- Besoins non formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017\_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM ;
- Absence de l'avis formel du comité chargé de l'examen du PPM 2018 (article 18 de l'arrêté 2017\_393) ;
- Non publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle a priori (art 50 du décret 2017\_049).

#### Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Obtenir l'avis formel du comité chargé de l'examen du PPM;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur ;

*b- Préparation du marché*

**R9 à R11**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment le PPM et le contrat des marchés.

**3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation**

*a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu*

**R12 à R16**

Non applicable

*b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu*

**R17 à R21**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

N° de marché	Objet du marché	Motifs de recours à l'Entente Directe	Qualification de l'entreprise attributaire	Avis de la DG-CMEF	Jugements du consultant sur l'avis de la DG-CMEF	Respect des prix de la mercuriale
	Fourniture	Prestation spécifique à prix réglementé	Rien à signaler	Non applicable	La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation	Prix réglementé

*c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu*

**R22 à R23**

Non applicable

*d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu*

**R24 à R33**

**Observation d'ordre spécifique**

La mission a relevé que le mode d'identification des fournisseurs consultés par l'AC n'est pas clairement établi (art 68 du décret 2017\_049) pour le marché n°3 passé par la demande de cotation.

**Recommandation**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels.

*e- Dossier d'appel à concurrence*

**R36 à R46**

**Observation d'ordre spécifique**

La mission a relevé la non utilisation des dossiers types prévus par l'ARCOP (Art 80 du décret 2017\_049, Arrêtés 2013\_098, 2013\_142, 2019\_397, etc.). En effet, la présentation du dossier d'appel à concurrence utilisé dans le cadre du marché n°1 diffère de celle prévue par l'ARCOP.

**Recommandation**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à l'utilisation des dossiers types prévus par l'ARCOP lors de la passation des marchés et conformément aux dispositions en vigueur.

*f- Présentation des offres*

**R49 à R53**

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son, appréciation notamment les offres des marchés passés.

*g- Réception des offres*

**R54 à R56**

**Observation d'ordre spécifique**

La mission a relevé la non mention des informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émarginée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017\_049). En effet, certaines offres des marchés (2 & 3) de l'échantillon passés ne sont pas inscrites dans ledit registre.

**Recommandation**

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émarginée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

*h- Ouverture des offres*

**R57 à R70**

**Observations d'ordre spécifique**

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Absence au niveau du PV d'ouverture de la mention de la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque pli, le

nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures audités (art 98 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID) (marché 1);

- Non mention dans le PV d'ouverture des informations sur les plis reçus hors délai (marché 1);
- Pièces obligatoires des offres des soumissionnaires non paraphées par les membres de la commission d'attribution des marchés (art 98 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID) (marché 1);

### **Recommandations**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne :

- les conditions d'ouverture des offres relatives à la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures en les transcrivant de façon textuelle dans le PV d'ouverture des offres ;
- la mention dans le PV d'ouverture des informations sur les plis reçus hors délai. En effet, même si l'autorité contractante constate l'absence de plis reçus hors délai, mention doit être faite dans le PV conformément aux textes en vigueur ;
- les paraphes des pièces obligatoires des offres des soumissionnaires par les membres de la commission d'attribution des marchés.

*i- Evaluation des offres et attribution*

#### ***R71 à R91***

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des offres des marchés soumis à notre appréciation.

*j- Approbation des travaux de la CAM*

#### ***R92***

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à notre appréciation.

*k- Signature et approbation du Contrat de marché*

#### ***R93 à R100***

### **Observation d'ordre général**

La mission a relevé que la majorité des pièces essentielles constitutives dans les contrats telles que le CCAP, le CCAG, le CCTP, ...etc n'a pas été annexée aux contrats examinés.

### **Recommandation**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que les pièces essentielles constitutives dans le contrat de marché soient annexées.

### **3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché**

#### **a- Réception et règlement du marché**

##### **R101 à R121**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à notre appréciation notamment les PV/ bordereaux de réception et les preuves de paiement des marchés.

#### **b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu**

##### **R122 à R125**

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

### **3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue**

#### **Observations d'ordre spécifique**

La mission a relevé le non-respect des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés audités conformément aux dispositions en vigueur. Il s'agit des délais ci-après :

- Délai pour la notification de l'attribution du marché au soumissionnaire après la première publication des résultats (norme : 03 jours ; délai effectif : 23 jours) pour le marché 1 ;
- Délai pris par le gestionnaire de crédits pour l'élaboration projet de contrat et sa transmission au titulaire pour signature à compter de la date d'expiration du délai de recours (norme : 10 jours ; délai effectif : 16 jours) pour le marché 1 ;
- Délai entre le visas de la DR-CMEF sur le contrat et la notification du marché approuvé au titulaire en vue de l'enregistrement (norme : 13 jours ; délai effectif : 20 jours) pour le marché 2.

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence de certaines pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

#### **Recommandations**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur. Aussi, recommandons-nous à l'AC de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

### **3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES**

---

Nos constats sur la matérialité physique des marchés sélectionnés portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Travaux	Travaux d'implantation et de réalisation de cinq (05) forages positifs équipés de pompe à	30 798 000	Oui	Non

	motricité humaine dans la province du Bazéga, région du Centre-Sud (lot 2).			
--	---	--	--	--

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission n'a pas relevé d'anomalie sur la matérialité physique des marchés. Confère fiche d'audit sur la matérialité physique et vues photographiques en annexe.

### **3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE**

---

La mission n'a pas eu connaissance de marché ayant fait objet de plainte au titre de la période sous revue.

#### **IV. ANNEXES**

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante\_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité physique des marchés et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

**Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique**

**Liste des marchés communiqués**

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Mode de passation	type de prestation	source de financement	N° IFU du Titulaire	Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	42CDR/07/02/06/00 /2018/00023	22/06/2018	DPRO	PI	BN	00000753 X	Bureau d'Etudes et de Recherches Appliquées (BERA)	8 499 953	contrat exécuté
2	42CDR/07/02/06/00 /2018/00022	22/06/2018	DPRO	PI	BN	00015163 P	Groupelement de bureau d'études BIGA Sarl/BERA	10 499 935	contrat exécuté
3	42CDR/07/02/07/00 /2018/00020	01/08/2018	CC	PI	BN	00030156T	Cabinet d'étude Technique Et De Recherche En Ingénierie(C.E.T .R.I)	6 500 000	contrat exécuté
4	42CDR/07/09/01/00 /2018/00021	22/06/2018	AOO	T	BN	00053689Y	SAFORA International	58 640 100	contrat exécuté
5	42CDR/07/09/01/00 /2018/00019	22/06/2018	AOO	T	BN	00017418Y	Hydraulique Développement Essai & Pompage (HDEP.SA)	30 798 000	contrat exécuté
6	42CDR/07/10/01/00 /2018/00016	22/06/2018	AOO	T	BN	00045098 K	NEW STAR SARL	26 007 790	contrat exécuté
7	42CDR/07/10/01/00 /2018/00017	22/06/2018	AOO	T	BN	00045098 K	NEW STAR SARL	26 363 855	contrat exécuté
8	42CDR/07/10/01/00 /2018/00018	22/06/2018	AOO	T	BN	00016436 L	GROUPE YALPAOGO Sarl	22 710 280	contrat exécuté
9	42CDR/07/10/01/00 /2018/00015	22/06/2018	AOO	T	BN	00039680 J	Africaine des Infrastructures et Services-SARL	24 657 280	contrat exécuté
10	42CDR/07/07/01/00 /2018/00032	28/08/2018	AOO	T	BN	00058009 T	Groupelement SIMAD Sarl /COGEA International	94 747 038	contrat résilié pour défaillance de l'entreprise

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Mode de passation	type de prestation	source de financement	N° IFU du Titulaire	Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
11			DCNF	F	BN			999 000	contrat exécuté
12			EDS	F	BN			14 900 000	contrat exécuté
13			DCF	PS	BN			4 500 000	contrat exécuté
14			DCNF	F	BN			600 000	contrat exécuté
15			EDS	F	BN			3 500 000	contrat exécuté
16			DCF	F	BN			2 355 000	contrat exécuté
17			DCNF	F	BN			900 000	contrat exécuté
18			DCF	F	BN			1 500 000	contrat exécuté
19			DCF	F	BN			1 998 500	contrat exécuté
20			DCNF	PS	BN			826 000	contrat exécuté
21			DCF	F	BN			2 400 000	contrat exécuté
22			DCF	PS	BN			2 000 000	contrat exécuté
23			DCNF	PS	BN			626 000	contrat exécuté

**Tableau démonstratif de la sélection des marchés**

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection	Référence
<b>ED</b>	0	0	0,00	45%
<b>EDs</b>	2	1	50,00	5%
<b>Recours</b>	0	0	0,00	25%
<b>Convention</b>	0	0	0,00	25%
<b>Autres</b>	21	2	9,52	
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>3</b>	<b>13,04</b>	

**Liste des marchés sélectionnés**

<b>N°</b>	<b>MP</b>	<b>Types de prestations</b>	<b>SF</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Montant (F CFA)</b>
<b>1</b>	AOO	T	BN	Hydraulique Développement Essai & Pompage (HDEP.SA)	30 798 000
<b>2</b>	EDS	F	BN	Entreprise ANTUENEWENDE	14 900 000
<b>3</b>	DCF	F	BN	FASO GLOBAL	1 998 500

**Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées \_ Tableau d'incomplétude**

N°	Pièces attendues par marché						Nb re de piè ces ob ten ue s (b)	Nb re de piè ces att en du es (a)	% d'in complè tude (1- b/a)
		AO OA	DP X	DP RO	ED s	D C			
N° dans l'échantillon=====>		1	2	3	4	5			
<b>Pièces d'ordre général</b>									
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA						1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu						0	0	#DI V/0!
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales						0	0	#DI V/0!
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures						0	0	#DI V/0!
5	Plan de passation des marchés exercice sous revue						1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils communautaires						0	0	#DI V/0!
7	Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori						0	1	100 %
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM						1	1	0%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget						1	1	0%
<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>							<b>5</b>	<b>7</b>	<b>29%</b>
<b>Pièces spécifiques à chaque marché</b>									
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	1	0	0	N/ A	N/ A	1	3	67%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	0	0	0	N/ A	N/ A	0	3	100 %
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	0	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	1	100 %
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	0	0	0	N/ A	N/ A	0	3	100 %
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	0	0	0	N/ A	N/ A	0	3	100 %
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	0	0	N/ A	N/ A	N/ A	0	2	100 %
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	0	0	N/ A	N/ A	N/ A	0	2	100 %
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	0	0	N/ A	N/ A	N/ A	0	2	100 %
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	10	7	1	1	3	22	22	0%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	1	1	1	0	1	4	5	20%
20	PV d'ouverture des offres	1	1	0	N/ A	0	2	4	50%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	1	100 %
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	1	1	0	N/ A	N/ A	2	3	33%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	1	100 %
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	1	1	0	0	0	2	5	60%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	1	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	1	1	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle	0	0	N/ A	N/ A	N/ A	0	2	100 %

N°	Pièces attendues par marché						Nb re de piè ces ob ten ue s (b)	Nb re de piè ces att en du es (a)	% d'in complè tude (1- b/a)
	des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu								
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	N/A	N/A	N/A	N/A	0	1	100%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	1	1	0	N/A	N/A	2	3	33%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	0	0	0	0	0	0	5	100%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	NA	NA	0	N/A	N/A	0	1	100%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	NA	NA	0	N/A	N/A	0	1	100%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	NA	NA	0	N/A	N/A	0	1	100%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	NA	NA	0	N/A	N/A	0	1	100%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	NA	NA	NA	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	NA	NA	NA	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	NA	NA	0	N/A	N/A	0	1	100%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	1	1	1	5	5	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	0	0	0	5	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	1	1	5	5	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	1	1	5	5	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	NA	N/A	N/A	2	2	4	4	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	1	0	0	0	1	5	80%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	0	0	1	0	2	5	60%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	0	0	0	N/A	N/A	0	3	100%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	NA	N/A	0	NA	1	1	2	50%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	NA	N/A	2	N/A	N/A	2	3	33%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	2	2	7	7	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	2	2	7	7	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	0	0	0	N/A	0	0	4	100%
52	Caution de l'avance de démarrage	N/A	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
53	Caution de bonne exécution	0	0	N/A	N/A	N/A	0	2	100%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>76</b>	<b>140</b>	<b>46%</b>

N°	Pièces attendues par marché						Nb re de piè ces ob ten ue s (b)	Nb re de piè ces att en du es (a)	% d'in complé tude (1- b/a)
<b>Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)</b>									
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	0	0	N/A	N/A	N/A	0	2	100%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>100%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures</b>									
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	0	0	N/A	N/A	N/A	0	2	100%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maitre d'Ouvrage)	0	0	N/A	N/A	N/A	0	2	100%
64	Plans de recollement	0	0	N/A	N/A	N/A	0	2	100%
65	PV de réunion de chantier	0	1	N/A	N/A	N/A	1	2	50%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	0	0	N/A	N/A	N/A	0	2	100%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	1					1	1	0%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	1					1	1	0%
<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>		<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>75%</b>
<b>TOTAL =====&gt;</b>		<b>25</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>84</b>	<b>161</b>	<b>48%</b>

**Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques pour la matérialité physique des marchés**

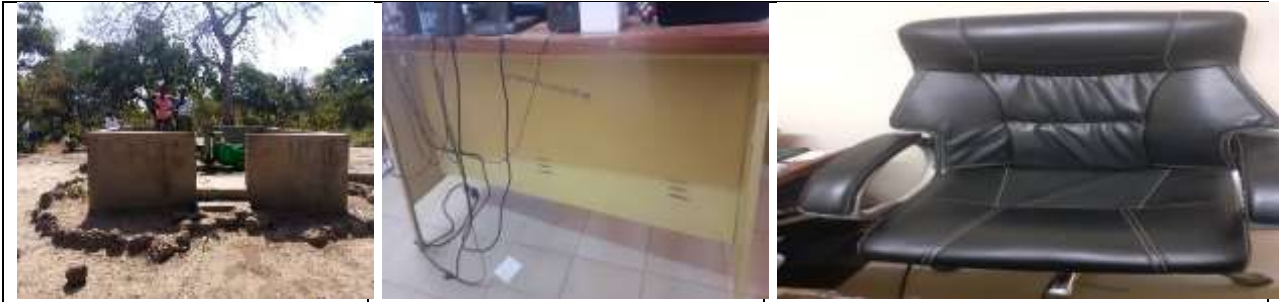
**Fiches d'audit sur la matérialité physique****Marché n°1 de l'échantillon**

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	La majorité des pièces nécessaires pour le constat physique est disponible
R2	<i>Réalité physique</i>	Ouvrage existant (confère vue photographique)
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

**Marché n°3 de l'échantillon**

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	La majorité des pièces nécessaires pour le constat physique est disponible
R2	<i>Réalité physique</i>	Ouvrage existant (confère vue photographique)
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

**Vues photographique**



**Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées**


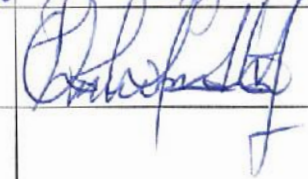
# SYNEX-CMC

## LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

**Objet** : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

**Nom de l'autorité contractante** : DREA/ CENTRE SUD

**Date** : 19/12/2020

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	BADOLO Barnabé	SYNEX	Consultant	75524245 bbarnay@yahoo.fr	
2	DUBOIS Sophie	DREA-CSD	Chf SAF	70-17-04-43 sophie.dubois@synex.fr	
3					